

# Les grands axes du programme du Ministère (secteur travail) pour 2003 Statistiques, études, recherches

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques / Mission animation de la recherche

Secrétariat du Comité des programmes

---

Les objectifs prioritaires du Ministère en matière de statistiques, d'études, d'évaluation et de recherches pour 2003 s'inscrivent autour des axes suivants :

- appréhender au plus près les effets du retournement de conjoncture de 2001 sur le marché du travail, la qualité des emplois et les conditions de travail.
- suivre et évaluer les effets des politiques récentes notamment en matière d'emploi, de négociation collective et de durée du travail.
- analyser les tendances lourdes qui affectent le travail et l'emploi : complexité et hétérogénéité croissante des trajectoires individuelles, politiques de flexibilité des entreprises, poids croissant des activités de service, internationalisation de l'économie.

Trois sujets transversaux se traduisant par des activités pluriannuelles restent prioritaires :

**Le vieillissement de la population active** et ses effets sur le marché du travail constitue un thème prioritaire pour le Ministère depuis deux ans. En 2003, l'activité sur le sujet se traduira notamment par : des études à partir des sources statistiques existantes (retour à l'emploi de chômeurs âgés, politiques d'emploi et actifs âgés, embauche de salariés âgés et tensions sur les marchés du travail locaux) ; la valorisation et la poursuite de l'exploitation de l'enquête sur les salariés selon l'âge (ESSA) ; le suivi de recherches engagées en 2002 sur les comportements des entreprises ayant embauché des salariés vieillissants d'une part, l'impact des retraites et préretraites sur l'offre de travail d'autre part ; le démarrage de trois recherches sur changements organisationnels et techniques et les travailleurs âgés ; la construction sociale de l'âge au travail ; une comparaison internationale des politiques d'emploi et de leurs effets de sélection selon l'âge -. Par ailleurs, le CEE (GIS-CREAPT) continue de développer de nombreux travaux sur le vieillissement au travail et les liens entre santé et itinéraires professionnels. Un travail de recherche sur les modes de transmission intergénérationnels des savoirs dans une organisation sera conduit au CEREQ. Enfin, l'ANACT mènera un ensemble d'actions

d'accompagnement auprès des entreprises confrontées à des difficultés démographiques.

**L'égalité professionnelle entre hommes et femmes** constitue également un thème transversal qui implique en 2003 une exploitation plus systématique des sources statistiques existantes et la mobilisation des chercheurs en sciences sociales sur le sujet. Des études seront conduites sur les disparités hommes / femmes en matière de conditions de travail, de salaires et de carrières, d'insertion professionnelle, d'accès à la formation professionnelle et aux politiques d'emploi. Deux programmes de recherche, « entreprises, égalité entre hommes et femmes et articulation des temps de vie » et « conciliation vie professionnelle / familiale et sociale » devraient contribuer à éclairer ces questions.

L'approfondissement de **la décentralisation**, probablement accompagné d'une nouvelle dynamique de la territorialisation a et aura des conséquences importantes sur l'emploi et par contre-coup sur le système d'information et l'activité d'évaluation du Ministère. L'expérience de suivi et d'évaluation des actions de formation professionnelle décentralisées montre que la production de données homogènes est une condition indispensable pour conduire l'évaluation comparée des territoires. Cet impératif est renforcé par les obligations contenues dans la loi organique prévoyant la production d'indicateurs de résultats des politiques publiques.

Enfin **la dimension internationale** des activités de production de données, d'études et de recherches du Ministère est renforcée. La DARES contribue aux travaux statistiques d'Eurostat, participe activement au Comité de l'emploi et à son groupe indicateurs, au groupe « Perspectives de l'emploi » et au comité ELSA (Education, Labor, Social Affairs) de l'OCDE. Le CEE a accru le nombre de contrats de recherche européen et les travaux comparatifs sont désormais fréquents. La réalisation d'un répertoire des équipes de recherche européennes travaillant sur les champs du Ministère se prolongera par diverses journées d'études internationales et projets comparatifs. De même le CEREQ développe sa présence au niveau européen afin de faire progresser les connaissances des expériences étrangères et développer les travaux comparatifs relativisant la situation française.

## **Politiques d'emploi et de formation professionnelle**

Des avancées substantielles en termes de méthodologie d'évaluation des **politiques d'accès à l'emploi et de création d'emplois** ont été réalisées ces deux dernières années par la DARES.

Le dispositif d'enquêtes mis en place pour évaluer les effets du passage par les mesures de politiques d'emploi sur les trajectoires des bénéficiaires constitue le noyau dur de l'activité d'évaluation. En 2003, les résultats de la première vague d'interrogation du panel de bénéficiaires de neuf dispositifs et de leur population témoin seront produits et la deuxième vague d'interrogation sera administrée. Pour comprendre l'inscription de ces résultats dans les pratiques de gestion de la main-d'œuvre des entreprises, des enquêtes auprès des employeurs de CIE et de contrats en alternance sera réalisée également en 2003. Les populations passées par une structure d'insertion par l'activité économique ont fait l'objet d'une enquête de même méthodologie en 2002 dont les résultats seront exploités et publiés en 2003. Ils seront complétés par une enquête auprès des structures d'insertion. Sont en outre programmées une étude des trajectoires des jeunes passés par le programme TRACE et une enquête sur la satisfaction des usagers des Missions locales et PAIO.

Le tableau de bord mensuel des politiques d'emploi constitue la source d'information rapide. Une mise en ligne sur le site Internet du Ministère en élargira la diffusion.

Les évolutions réglementaires récentes ont d'évidence des conséquences sur les dispositifs de suivi. Il s'agit notamment d'adapter les systèmes d'information aux nouvelles conditions d'aide à la création d'entreprise, d'alimenter la réflexion du Ministère sur le nouveau dispositif de soutien de l'emploi des jeunes en entreprise, le dispositif RMA et la mise au point du système de suivi du contrat unique CES-CEC.

Par ailleurs, les effets du recentrage et de la montée en charge des allègements du coût du travail doivent être évalués. La politique d'allègement de cotisations sociales sur les bas salaires fera l'objet d'une attention particulière : poursuite des travaux à caractères macro-économiques, valorisation des travaux sur leur impact sectoriel ; engagement de travaux sur leur impact sur les carrières ; étude des trajectoires des salariés qui perçoivent de bas salaires.

Les effets de l'accompagnement individualisé dans le cadre du PARE et du PAP-ND font l'objet de premières études sur la base du fichier historique de l'ANPE. Une enquête est en cours à la DARES auprès des bénéficiaires du PAP entrés en deuxième phase.

Enfin, les politiques d'emploi, de formation et du travail sont traversées par la dynamique de décentralisation d'une part, la réforme de l'Etat (DNO et LOLF) d'autre part. La DARES accompagnera l'adaptation de l'activité des services centraux et déconcentrés pour qu'ils se positionnent davantage autour des fonctions de pilotage, de suivi et d'évaluation des politiques.

En matière de recherche, la constitution par le CEE d'un répertoire des équipes de recherche européennes se prolongera par des journées d'études sur le thème « Gouvernance de l'emploi et expertise en Europe » qui rassembleront chercheurs et décideurs en matière de politiques d'emploi dans les différents pays européens afin de définir les besoins d'expertise et de recherches. Les programmes de comparaison internationale s'agissant des politiques d'emploi et de leurs liens avec les politiques sociales et politiques familiales se poursuivent.

Dans une période d'évolution très probable des cadres et des pratiques de la formation professionnelle continue, le développement des connaissances sur ses structures et ses logiques d'usage est essentiel. L'activité du Ministère sur le sujet consistera à poursuivre l'exploitation des sources constituées ces dernières années (FC 2000, CVTS 2...), à en constituer de nouvelles (projet de base de données sur les stagiaires en formation) et à mobiliser les chercheurs en sciences sociales sur le sujet « formation ».

S'agissant de l'accès à la formation continue pour les individus et de son rôle, on s'attachera notamment à faire des comparaisons entre salariés d'organisations publiques et privées, à mieux saisir les alternatives entre stages et formations en situations de travail, à étudier les relations entre âge, catégories socio-professionnelles et usages de la formation continue, enfin, à mieux comprendre le rôle de l'initiative individuelle dans l'accès à la formation. Des travaux qualitatifs seront également conduits par le CEREQ sur ce dernier aspect. La faisabilité d'une enquête sur l'accès à la formation des intérimaires sera étudiée à la DARES.

S'agissant de la politique de formation des entreprises, la seconde enquête européenne (CVTS2) permet à la fois de développer les comparaisons dans le temps (avec la première enquête) et dans l'espace. L'analyse des liens entre performance économique des entreprises et politique de formation des entreprises engagées en 2002 par la DARES sera poursuivie. Une étude qualitative est programmée au Céreq pour comprendre l'inflexion à la baisse du taux de participation des entreprises. L'année 2003 sera également consacrée à la préparation d'une enquête statistique (du type de l'enquête REPONSE) conduite à la fois auprès des salariés et des entreprises pour analyser les liens entre formation professionnelle et contexte organisationnel (DARES, Céreq).

Le travail de mobilisation de la communauté scientifique sur le sujet « formation » qui a été entamé en 2002 à la DARES se poursuit. Le séminaire DARES qui s'est tenu en 2002 sur les constructions juridiques et usages sociaux de la formation continue a abouti à un appel à projets de recherche sur le sujet. Un second appel à projets, conduit conjointement avec la DGAFP et le CNFPT porte sur la formation continue au sein des fonctions publiques territoriale et d'Etat.

Enfin, s'agissant de l'offre de formation, après l'étude du rôle des OPCA en direction des petites entreprises, le Céreq analysera les prestations de service offerts par ces structures. Les résultats de l'enquête auprès des offreurs de formation seront publiés en 2003, la reconduction de cette enquête est envisagée. La DARES initiera des travaux sur les liens entre contenus de formation et accès aux métiers.

La validation des acquis de l'expérience se développe progressivement, la réflexion sur un dispositif d'évaluation sera développée ; les travaux du Céreq sur la validation des acquis professionnels constituent une base de réflexion susceptible d'accompagner un certain nombre d'institutions dans des démarches d'expérimentation.

Les travaux du Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue (CCPRA) constituent une contribution importante à l'évaluation des politiques de formation. L'année 2003 est la dernière année du troisième exercice d'évaluation. Le rapport d'évaluation des politiques régionales de formation sera transmis au législateur au cours du deuxième semestre 2003. Il s'appuiera notamment sur les 26 portraits statistiques régionaux et sur les résultats de deux études spécifiques portant l'une sur les effets de la construction des politiques de formation dans l'espace régional pour les individus et l'autre sur les pratiques de coopération et concertation entre acteurs publics, économiques et sociaux au niveau régional. Par ailleurs, le Comité de coordination poursuit le programme de travail initié en 2002 sur les quatre sujets suivants : le financement de l'apprentissage ; quelle décentralisation de la formation professionnelle pour demain ; les politiques d'accueil, d'information et d'orientation ; la redéfinition de l'action de formation. Sur ces quatre sujets les rapports finaux seront produits au cours de l'année 2003.

### **Fonctionnement et évolution du marché du travail**

La statistique mensuelle du marché du travail gérée conjointement par la DARES et l'ANPE et l'exploitation des Déclarations de mouvements de main-d'œuvre (DMMO) constituent un dispositif permanent d'observation des mouvements affectant l'emploi et le marché du travail. Les investissements réalisés depuis plusieurs années sur la source DMMO et le travail

entrepris sur la chaîne statistique du marché du travail pour améliorer la fiabilité et la diffusion des résultats, permettent de produire une **information conjoncturelle** de qualité. Le fichier historique de l'ANPE et l'enquête trimestrielle auprès des sortants de l'ANPE constituent désormais des sources complémentaires bien consolidées. Les travaux annuels d'analyse conjoncturelle et de prévisions sur le marché du travail et la dépense pour l'emploi de la DARES sont étoffés de trois manières : effort sur les indicateurs à court terme (enquêtes d'opinion, mouvements de main-d'œuvre) ; poursuite des travaux sur la dimension régionale de l'ajustement du l'emploi et du chômage ; étude comparative internationale sur les cycles en matière d'activité économique et de marché du travail. Par ailleurs, l'ANPE produit régulièrement des « portraits statistiques » de populations au chômage, en 2003, les cadres, les handicapés et les plus de 50 ans.

Au delà de l'observation des mouvements d'emploi, le Ministère doit se donner les moyens d'en comprendre les logiques : comment s'organisent **les trajectoires individuelles, les mobilités** professionnelles et géographiques ? Pour l'observation des débuts de vie active, les enquêtes Génération 92 et Génération 98 du Céreq constituent les sources principales. En 2003, l'essentiel du travail sera consacré à poursuivre les exploitations de Génération 98. Certains thèmes s'appuient sur les acquis de l'enquête précédente - accueil des primo-sortants par les employeurs, approche par groupes et catégories socio-professionnelles - d'autres sont rendus possibles par les avancées méthodologiques - traitement des différenciations ou discriminations selon le genre, l'origine sociale ou nationale, analyse des disparités géographiques d'insertion et des mobilités, analyse des questions d'adéquation emploi/formation et des phénomènes de déclassement / reclassement. En outre l'année 2003 sera consacrée à la deuxième interrogation à 5 ans de Génération 98 et à la préparation d'une interrogation à 7 ans permettant l'étude des trajectoires au delà de la phase d'insertion. Les portraits statistiques de branche maintenant finalisés constituent une autre source importante pour appréhender les évolutions de l'emploi et les structures de mobilité. De même, l'enquête Trajectoire des demandeurs d'emploi (TDE) de la DARES fera l'objet de dernières exploitations notamment sur les disparités par sexe, l'impact des passages en formation et des passages par le travail indépendant. Le CEE étudiera les trajectoires des salariés dans les secteurs de l'économie solidaire et les outils de gestion du chômage et leur capacité à compenser les inégalités. De façon générale, une réflexion collective sera engagée dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc du Comité des programmes sur les possibilités de développer les sources sur cette question de la mobilité. Ce travail s'appuiera sur le rapport de l'atelier « mobilité professionnelle » du groupe Prospective

du Commissariat général du plan auquel le Ministère a activement contribué.

Les trajectoires individuelles sur le marché du travail s'inscrivent dans **les politiques et pratiques de gestion de la main-d'œuvre**. Les conséquences de la **flexibilité** croissante des organisations productives sur le travail et l'emploi doivent être étudiées. Au plan économique, la DARES se propose d'analyser l'impact des CDD et de l'intérim sur les performances en matière d'emploi et de productivité dans différents pays d'une part et l'impact de l'incertitude sur la demande de travail et ses effets sur la flexibilité du marché du travail. Une enquête statistique auprès des titulaires de CDD et des intérimaires sera réalisée à la DARES. Au plan juridique, un programme de recherches est en cours également à la DARES sur les liens entre progression des licenciements individuels et augmentation des objectifs fixés aux individus. Le CEE constitue une base de données **des contrats de travail** permettant d'élaborer une typologie. Un séminaire de réflexion s'est tenu à la DARES en fin d'année sur le thème « l'évolution de la relation salariale : souplesse et sécurité ». Il a permis de repérer les lacunes de la connaissance sur ces sujets et constituera la base d'un nouvel appel à projets de recherche. Le CEE poursuit son programme de recherches sur les institutions du marché du travail en orientant l'analyse sur la transformation de l'évaluation des personnes et de leurs compétences. Les objets privilégiés sont les modes d'évaluation intervenant lors du recrutement et dans le cadre de la gestion du chômage. A la DARES, une enquête statistique sur les conditions du **recrutement** est en projet. Les discriminations sur le marché du travail constitue un axe de recherche important au CEE comme à la DARES. Enfin, un ensemble de travaux sur les **restructurations** seront conduits à la DARES : il s'agit à la fois de contribuer à constituer des outils de veille, de mettre en place un dispositif d'évaluation des plans sociaux et d'étudier les effets de ces derniers à moyen et long terme. Le CEE organisera en 2003 des journées d'études européennes sur le thème des restructurations.

Les modes d'alimentation des différents **métiers** et des différentes familles professionnelles sont des entrées essentielles pour comprendre les transformations conjoncturelles et structurelles du marché du travail. La prospective de l'emploi et du marché du travail par métiers a fait l'objet d'un important travail dans le cadre du groupe prospective des métiers et qualification du Commissariat général du plan en 2002. Cet acquis doit être prolongé et enrichi et constitue une base de travail pour s'intéresser à des catégories particulières : sur les tensions du marché du travail des cadres, le travail engagé en 2002 à la DARES devrait aboutir au premier semestre 2003 ; on engagera également des travaux sur la dynamique propre aux métiers non qualifiés et aux métiers des services à la personne. Le Céreq conduira une étude sur le devenir de l'emploi et des formations

tertiaires. Les difficultés de recrutement font l'objet d'un suivi conjoncturel (DARES / ANPE). Une attention particulière sera portée au métiers du BTP où les difficultés sont récurrentes (DARES / Céreq) et aux métiers de l'informatique. Seront également étudiés les liens entre tensions du marché du travail à l'échelon local et l'emploi de travailleurs âgés d'une part, et la discrimination à l'embauche dont sont l'objet les immigrés de la 2<sup>e</sup> génération d'autre part. Des indicateurs de conjoncture sur le marché du travail par métiers sont à l'étude (ANPE). Un nouveau dossier sur les familles professionnelles (FAP) 1996-2002 enrichi par rapport au précédent par des données sur les conditions de travail et l'insertion des jeunes (DARES en collaboration avec l'ANPE). Outre l'exercice de typologie générale d'alimentation des métiers, on s'attachera à étudier plus particulièrement les liens entre mobilités, politique de formation continue et politique salariale. La réflexion sur la professionnalisation menée pour les emplois-jeunes (DARES) et dans l'enseignement supérieur (CEREQ) pourra être réinvestie dans les activités ou métiers de l'univers marchand.

## **Transformations du travail et politiques du travail**

Les questionnements autour du travail sont multiples : en premier lieu il faut répondre à la montée forte de la préoccupation santé - sécurité au travail et au développement de politiques du travail locales qu'il s'agit d'accompagner ; en second lieu la négociation collective et de façon plus générale le système de relations professionnelles se transforment et le débat sur la représentativité syndicale est relancé ; enfin, les changements législatifs récents sur le temps de travail conduisent à prévoir un suivi particulier de la négociation sur ce champ, tout en poursuivant l'évaluation de la réduction du temps de travail, et les analyses sur la mesure de la durée du travail et ses liens avec l'organisation du travail.

**Sur l'organisation du travail** et des entreprises, plusieurs programmes de recherches sont en cours : l'enquête « Changements organisationnels et informatique » (COI) est une source centrale sur le sujet. Un bilan d'ensemble des différents travaux menés à partir de cette source sera réalisé en 2003. La réalisation d'une nouvelle enquête de ce type est en préparation. À la DARES deux programmes de recherche qui ont travaillé sur la flexibilité et la performance des organisations et sur la spécificité organisationnelle des activités de service se terminent. Un colloque programmé en mars permettra de présenter et de discuter l'ensemble de ces travaux. Plusieurs projets au CEE combinent des entrées sectorielles et s'attachent aux transformations des modes de gestion, des relations inter entreprises et à leurs conséquences sur l'emploi et le travail. Par ailleurs, la déstabilisation des marchés internes et ses conséquences sur les rémunérations seront

étudiées. À l'ANACT, la réflexion sera centrée sur le développement des organisations en lien avec le développement des activités de services, la conduite de projets d'investissement, ou l'élaboration d'indicateurs plus diversifiés d'évaluation de la performance.

**Sur les conditions de travail**, les premières exploitations de l'enquête Surveillance médicalisée des risques professionnels (SUMER) de la DARES répondront à la montée des préoccupations sur la santé au travail. De façon générale, il s'agira d'accompagner la mobilisation du service public de l'emploi sous l'impulsion des DRTEFP notamment pour répondre aux besoins des nouveaux Observatoires sur les Risques et la Santé au travail. Une étude de faisabilité est engagée par le CEE à l'initiative commune de la DARES et de la DREES pour la réalisation d'une enquête portant sur les liens entre santé et itinéraires professionnels. Par ailleurs, la DARES commence la préparation de l'enquête Conditions de travail de 2005 (enquête complémentaire à l'enquête Emploi de l'INSEE).. On achèvera également la rédaction de l'ouvrage collectif synthétique sur l'évolution des conditions de travail en 2003. L'intensification du travail a constitué un thème de travail essentiel en 2002 pour le CEE notamment sous la forme d'un séminaire et de journées d'études internationales dont les résultats seront publiés courant 2003. L'intermédiation hiérarchique constitue un objet nouveau pour 2003-2004.

Dans le domaine des **relations professionnelles**, la DARES relance des investigations approfondies sur l'évolution du syndicalisme, et participe au pilotage d'un important appel d'offres avec le Commissariat général du plan sur l'évolution du système français de relations professionnelles sous l'impact notamment des lois sur la durée du travail et de la refondation sociale. Les travaux réalisés à la suite de l'appel à projets lancé pour l'exploitation de l'enquête REPONSE de 1999 feront l'objet d'une journée de valorisation. L'effort entrepris pour améliorer la connaissance chiffrée des conflits du travail se poursuit. La DARES initiera en 2003 une démarche innovante pour mieux connaître les délégués syndicaux avec les organisations syndicales volontaires. L'expérimentation des démarches d'appui aux relations de travail aujourd'hui engagée par le réseau ANACT dans trois régions sera étendu.

Les changements législatifs récents sur **le temps de travail** conduisent à prévoir un suivi particulier de la négociation sur ce champ, tout en poursuivant l'évaluation du passage aux 35 heures et les travaux sur la mesure de la durée du travail et ses liens avec l'organisation du travail. Parmi les travaux de suivi et d'évaluation menés à la DARES, une attention particulière est portée aux petites et moyennes entreprises et à la question des heures supplémentaires.

Les modes d'évaluation et de rétribution du travail se transforment, aussi l'évolution des salaires et de la négociation salariale constitue-t-elle un sujet essentiel. À la DARES le dispositif des enquêtes ACEMO constitue une source de référence sur **les salaires** et sur la durée du travail : en 2003 une réflexion collective sera conduite pour en étendre et approfondir les exploitations. La question de la convergence des salaires minimum fera l'objet d'une enquête spécifique. L'analyse des liens entre accords collectifs et évolution des salaires sera développée. Les bas salaires et les disparités salariales hommes/femmes constituent également des thèmes d'études privilégiés. Le CEE poursuivra ses travaux sur les conséquences de la déstabilisation des marchés internes sur les carrières et les rémunérations.